CHU
BESANÇON
FRANCHE-COMTÉ
Hôpital Jean Minjoz
Direction générale

3 boulevard Alexandre Fleming
25030 Besançon cedex
—
03 81 66 81 66
—
chu-besancon.fr

Besançon, le 19 octobre 2026

Décision n° 2026/36 relative aux rapports 2025 des Commissions des usagers du CHU, des Centres gérontologiques de Bellevaux et Jacques Weinman et du Centre de réadaptation Les Tilleroyes

Vu le code la santé publique et notamment ses articles R. 6146-10 I 3 et L. 6143-1 ;

Vu l'avis de la Commission médicale d'établissement le 21 avril 2026 ;

Vu l'avis de la Commission des soins infirmiers de rééducation et médico-techniques du 13 mai 2026 ;

Vu l'avis favorable du Conseil de surveillance du 15 octobre 2026 ;

Le Directeur Général décide

Article 1 :

Les rapports 2025 des Commissions des usagers du CHU, des Centres gérontologiques de Bellevaux et Jacques Weinman et du Centre de réadaptation Les Tilleroyes sont adoptés tels que présentés en instance.

Article 2 :

La présente décision est portée à l'information des personnes concernées et prend effet à compter de sa publication au Recueil des actes administratifs de la Préfecture du Doubs.

Article 3 :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans un délai de deux mois suivant sa publication.

Thierry GAMOND-RIUS
Directeur Général

Centre Hospitalier Universitaire de BESANÇON (DOUBS)